

Règlement de la 38e édition de la Ronde de la Châtaigneraie

Organisation

La 38e édition de la Ronde de la Châtaigneraie par relais avec départ à horaire fixe (relais 1 à 9h15, relais 2 à 11h15, relais 3 à 12h45 et relais 4 à 15h15) et par équipe de quatre coureurs est organisée par l'Association de la Ronde de la Châtaigneraie et par des bénévoles des clubs sportifs cantaliens. Elle se déroule sur une distance de 70 kilomètres.
La partie cyclotourisme de la Ronde est organisée par l'Association et le Comité départemental de cyclotourisme sur ces mêmes kilomètres.
Deux circuits pour les vététistes sont également proposés et organisés par l'Association, ainsi qu'une randonnée pédestre de 12 km.
La Ronde de la Châtaigneraie se déroulera **le samedi 7 novembre 2026.**

Inscription

Un cadeau est offert à chaque participant.

La course pédestre : la participation, par équipe de quatre relayeurs, **est fixée à 15 euros par coureur.** Chaque participant doit fournir un certificat médical de moins d'un an avec la mention apte à la pratique de l'athlétisme en compétition ou une licence FFA ou UFOLEP avec mention obligatoire course à pied. Aucune inscription ne sera acceptée sans que le dossier soit complet.
Les inscriptions pour la course pédestre sont ouvertes **jusqu'au jeudi 5 novembre 2026 à minuit**, soit :
- par papier à Ronde de la Châtaigneraie – rue Marcellin Boule 15120 MONTSALVY,
- sur ERUN63.COM

En cas d'annulation, les 15€ de l'inscription seront remboursés.
Le certificat médical doit être impérativement fourni avant le départ de la course, sans quoi l'inscription ne sera pas valide.
Pour les mineurs : obligation de fournir une autorisation parentale.
Au 7 novembre 2026, les cadets, nés en 2010 et 2011, auront la possibilité de courir sur le relais n°2 uniquement (possibilité de courir 15 kms au maximum).
Au 7 novembre 2026, les juniors, nés en 2008 et 2009, auront la possibilité de courir sur les quatre relais (possibilité de courir 25 kms maximum).

Les retraits des dossards s'effectueront **sur place de 7h30 à 9hOO**.

La cyclotouriste : chaque participant devra s'acquitter des frais d'inscription qui sont de 15 euros.
En cas d'annulation, les frais d'inscription seront remboursés.

La randonnée VTT : chaque participant devra s'acquitter des frais d'inscriptions qui sont de 15 euros. (Tarif unique pour le circuit long et le circuit court).

La randonnée pédestre : chaque participant devra s'acquitter des frais d'inscriptions qui sont de 5 euros.

Les inscriptions pour les cyclotouristes, les vététistes et la randonnée pédestre auront lieu sur place le samedi 7 novembre 2026, à la salle polyvalente – avenue de l'œuvre Louis Colombant 15120 MONTSALVY.

Course pédestre : horaire des relais et lieu de départ

Le départ de la Ronde de la Châtaigneraie sera donné à 9h30, Salle polyvalente – 15120 MONTSALVY. Un balisage sera fait à l'aide d'une rubalise. Une équipe de débalisage, après le passage du dernier compétiteur aura la charge du débalisage complet sur le parcours.

Relais n°1 : 18 kilomètres de Montsalvy à Lafeuillade en Vézie, départ 9h15

Relais n°2 : 14 kilomètres de Lafeuillade en Vézie à Teissières les Bouliès, départ 11h15

Relais n°3 : 19 kilomètres de Teissières les Bouliès à Ladinhac, départ 12h45

Relais n°4 : 17 kilomètres de Ladinhac à Montsalvy, départ 15h15

Relais commun : 500m de devant la mairie à la ligne d'arrivée salle polyvalente – avenue de l'œuvre Louis Conlombant – 15120 Montsalvy

Barrières Horaire

Des barrières horaires seront mises en place afin de réguler la course, si un concurrent dépasse une barrière horaire il est automatiquement exclu de la course.
Barrière relais 1 : lieu-dit Bramarie arrivée 11h30 dernier délai
Barrière relais 2 : lieu-dit Poteau d'Aubugues arrivée 12h45 dernier délai
Barrière relais 3 : lieu-dit Leucamp arrivée 15h00 dernier délai
Barrière relais 4 : lieu-dit Lapeyrugue arrivée 17h00 dernier délai

Départ pour les cyclotouristes

Le départ de la Ronde de la Châtaigneraie sera donné à 10h30 pour les cyclotouristes, salle polyvalente – 15120 MONTSALVY.

Départ randonnée vététistes

Le départ de la ronde de la Châtaigneraie sera donné pour les vététistes à 11h00, salle polyvalente – 15120 MONTSALVY. Un balisage sera fait à l'aide d'une rubalise et de flèche. Une équipe de débalisage, après le passage du dernier compétiteur aura la charge du débalisage complet sur le parcours.

Départ de la randonnée pédestre

Le départ de la ronde de la Châtaigneraie sera donné à 13h00, dernier départ 14h00 de la salle polyvalente – 15120 MONTSALVY. Un balisage sera fait à l'aide d'une rubalise. Une équipe

de débalisage, après le passage du dernier compétiteur aura la charge du débalisage complet sur le parcours.

Ravitaillement

Des tables de ravitaillement (boissons et solides) seront présentes aux quatre villages de départ des relais, ainsi que des points d'eau tout au long du circuit, des points de ravitaillement seront mis à la disposition de tous les participants. **Chaque coureur doit être munis de son gobelet, bidon ou flasque afin de se ravitailler en boisson ; aucun gobelet ne sera présent sur les ravitaillements.**

Abandon

En cas d'abandon, le coureur doit obligatoirement rejoindre le point de contrôle ou le signaleur le plus proche pour lui signaler son abandon, et prévenir les organisateurs de la course.

Respect de l'Environnement - bénévoles

Afin de respecter l'environnement et les espaces traversés, les participants à la course (coureurs et organisateurs) s'engagent à ne pas abandonner des déchets (papier, emballages, etc...) sur le parcours. Des poubelles seront à disposition aux postes de ravitaillement et à l'arrivée et de dégrader la faune et la flore.
Tout coureur se doit de respecter les bénévoles et les membres de l'organisation.

Douche

Un espace réservé pour les douches sera disponible à la salle polyvalente de Montsalvy. Un tuyau d'arrosage sera disponible pour le nettoyage des vélos.

Pointage pour les coureurs

Les dossards des coureurs **devront être mis en évidence** pour faciliter le travail des pointeurs situés tout au long de la Ronde **et pour être visible des automobilistes**. Tout coureur n'ayant pas satisfait à ce pointage sera disqualifié et disqualifiera son équipe.
Aucun pointage ne sera effectué pour les cyclotouristes et les vététistes.

Classement

Pour la course pédestre, l'équipe sera classée suivant le cumul des 4 temps des 4 relayeurs. La durée maximale de la course est fixée à 9 heures. Il y aura un seul classement.
Aucun classement ne sera effectué pour les cyclotouristes et les vététistes.

Récompenses

Pour les équipes victorieuses, les récompenses seront remises à 19h00 la Salle Polyvalente – Avenue de l'œuvre Louis Colombant – 15120 MONTSALVY.

- 3 premières équipes féminines
- 3 premières équipes masculines
- 3 premières équipes mixtes
- 3 meilleurs temps féminin pour chaque relais
- 3 meilleurs temps masculin pour chaque relais

Les résultats seront affichés le soir même à la salle polyvalente, disponible sur le site erun 63 et le site rondedelachataigneraie.fr

Seuls les concurrents présents à la remise des prix pourront recevoir leurs récompenses. Les concurrents absents n'auront par conséquent aucune récompense, elle reviendra à l'équipe classée immédiatement à la suite.

Assurance

Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance Responsabilité civile contractée auprès de MAIF.
Individuel accident : les licenciés bénéficient des garanties accordées par leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

L'organisateur ne peut en aucun cas être tenu pour responsable en cas d'accident, de défaillance consécutive à un mauvais état de santé ou à une préparation insuffisante ou en cas de vol.

Droit à l'image

Par son engagement, tout coureur autorise l'organisateur ainsi que ses ayants-droits, tels que les partenaires et médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître. Pour les coureurs qui ne le voudraient pas, il suffit de nous écrire en indiquant nom, prénom, adresse.

Accueil

L'accueil de tous les participants sera assuré à partir de 7H30 à la Salle polyvalente – 15120 MONTSALVY.

Programme de la journée

-7h30 : accueil des participants
-9h15 : départ de la course pédestre relais 1 à Montsalvy
-10h15 : départ de la cyclotouriste à Montsalvy
-11h15 : départ relais 2 à Lafeuillade en Vézie
-11h00 : départ de la randonnée VTT à Montsalvy
-12h45 : départ relais 3 Teissières-les-Bouliès
-13h00 à 14h00 : départ de randonnée pédestre à Montsalvy
-15h15 : départ du relais 4 à Ladinhac
-16h30: arrivée des premières équipes
-19h00 : remise des récompenses
-20h00 : repas dansant

Sécurité et secours

Le parcours de la Ronde de la Châtaigneraie reste ouvert à la circulation ; c'est pourquoi chacun devra **respecter le code de la route.**

Les coureurs doivent se conformer aux prescriptions des commissaires de route et des gendarmes situés aux carrefours. Les coureurs restent prioritaires sur les cyclotouristes et les vététistes. La fin des contrôles est fixée à 18h30. Sur la course, en dehors de celui des organisateurs, tout instrument de sono est interdit. **Les écouteurs sont strictement interdits.**

Pour les cyclotouristes et les vététistes, le circuit est balisé, **le port du casque et le gilet sont obligatoires pour tous. Les écouteurs sont strictement interdits.**

L'assistance médicale sera assurée par un médecin Mr le docteur RANDRIAMANDRATO Tantely et la Croix-Rouge.

Les moyens de secours seront mobiles. Des signaleurs seront placés tout au long du parcours. Les secours et signaleurs sont en liaison permanente avec les responsables de l'organisation par téléphone.

Les secours sont destinés à porter assistance à toute personne blessée avec les moyens propres à l'organisation ou conventionnés (tous modes d'intervention même héliportage). Le responsable sécurité, le directeur de course ou les signaleurs seront habilités à mettre hors course tout concurrent inapte à continuer l'épreuve.

Tous les participants doivent porter assistance à toute personne en danger. En cas de détresse, alerter ou faire alerter l'organisation située sur le parcours qui dispose de moyens de communication pour joindre le PC Secours.

Acceptation du règlement intérieur

En s'inscrivant, chaque concurrent confirme avoir parfaite connaissance du règlement de la course et l'accepter sans réserve.

Président de la Ronde de la Châtaigneraie,

Joël SERIEYS

